

## UTILISATION DE VOTRE CIGARETTE ELECTRONIQUE

Vous venez d'acquérir auprès de [FumerPartout.com](http://FumerPartout.com) une cigarette électronique Cigarelec® et nous vous en remercions. Nous espérons que vous trouverez entière satisfaction avec notre produit.

Avant votre première utilisation, nous vous conseillons de lire attentivement la notice ci-après.

Si malgré ces explications, vous rencontrez des difficultés d'utilisation, notre équipe se tient à votre disposition pour toute information à l'adresse suivante : [sav@fumerpartout.com](mailto:sav@fumerpartout.com)

### Eléments de composition du produit

Votre kit est composé de 5 articles différents :

- La batterie
- L'atomiseur
- Une recharge de 5 cartouches
- Le chargeur
- Le câble d'alimentation

### Description du produit

La cigarette électronique Cigarelec® distribuée dans le réseau [FumerPartout.com](http://FumerPartout.com) est un article non-inflammable, qui adopte les micro-technologies et les techniques physiques d'atomisation les plus avancées. Ces technologies permettent de transformer en vapeur d'eau le liquide contenu dans la cartouche. Ce liquide est composé d'eau, de nicotine ou pas, selon la densité de la cartouche, de propylène glycol (complément alimentaire ordinaire) et d'arômes de tabac blond. Lorsque la cartouche contient de la nicotine, cette nicotine est absorbée par l'utilisateur et procure ainsi l'effet excitant désiré. Son utilisation et son efficacité sont alors similaires à une cigarette classique. La cigarette électronique procure satisfaction aux fumeurs dépendants et les détend.

Face à une cigarette classique, la cigarette électronique dispose des arguments suivants :

1. Pas de goudron, ni de substances cancérigènes ou d'ingrédients nuisibles pour la santé
2. Pas de combustion, pas de nécessité d'allumer la cigarette avec un briquet, et donc pas de danger face aux près de 4000 substances chimiques produites par une cigarette ordinaire, telle que le monoxyde de carbone
3. Non-nocif pour l'entourage, donc pas de tabagisme passif, peut alors être consommé sans danger dans tous les lieux « Non-Fumeur »
4. Pas de risque d'incendie et non-nocif pour l'environnement
5. Peut-être utilisé, grâce aux différentes densités de nicotine (Normal, Medium, Light, Sans Nicotine) dans l'objectif d'arrêter de fumer

Avec la cigarette électronique Cigarelec®, il n'y a pas de combustion, ce qui signifie qu'il n'y a pas de dégagement de monoxyde de carbone, ni de goudron. La cigarette électronique distribuée par [FumerPartout.com](http://FumerPartout.com) simule l'acte de fumer, mais **délivre de la vapeur d'eau et non de la fumée**. Lorsque les cartouches contiennent de la nicotine, la dose de nicotine est inférieure de 20% par rapport à celle contenue dans un paquet de cigarette classique.

La cigarette électronique Cigarelec® est composée d'une structure principale en métal inoxydable, d'une batterie au lithium, d'un atomiseur, d'une cartouche et d'une diode lumineuse, située à l'extrémité de la batterie, qui indique le fonctionnement et simule l'incandescence due au tirage.

## Fonctionnement du produit

Le circuit électronique se met automatiquement en fonctionnement lors de l'aspiration par l'extrémité de l'inhalateur. La cigarette électronique ne dispose pas de bouton marche/arrêt.

L'air pénètre par un petit orifice qui se trouve dans le centre de l'atomiseur au moment de l'inhalation, orifice qu'il ne faut pas obstruer avec les doigts, sinon l'inhalation ne pourra pas se faire.

Une diode lumineuse rouge simule la combustion à l'extrémité de la cigarette électronique Cigarelec®, qui fonctionne simultanément avec l'aspiration.

Lorsque l'utilisateur arrête d'inspirer, le vaporisateur cesse d'émettre de la vapeur d'eau et le circuit électronique se met automatiquement en attente. La batterie s'arrête alors de fonctionner.

Il est recommandé de poser la cigarette électronique à plat après utilisation et de ne pas la tenir verticalement pour éviter tout éventuel écoulement du liquide de composition de la cartouche dans la bouche. Lorsque la diode lumineuse faiblit, il est conseillé de recharger la batterie et de la remplacer par la batterie de rechange.

## Mode d'emploi

- Vissez la batterie sur l'atomiseur
- Prenez une cartouche
- Retirez la capsule de protection
- Insérez la cartouche dans le combiné batterie-atomiseur

### Note :

1. Afin d'éviter une sur-utilisation du produit, la diode lumineuse à l'extrémité de l'inhalateur se met à clignoter dix (10) fois consécutives (environ 5 secondes), après seize (16) bouffées dans l'intervalle d'une minute.
2. Lorsque l'utilisateur inhale systématiquement plus de cinq (5) secondes, la diode lumineuse se met à clignoter dix (10) fois consécutives, afin de ne pas aller à l'encontre de l'usage normal de l'inhalateur.
3. Lorsque la diode lumineuse clignote trente (30) fois consécutives, merci de recharger complètement votre batterie.

## Conseils d'utilisation

Les éléments de composition de la cigarette électronique doivent uniquement être utilisés comme indiqué dans ce manuel, afin de vous prévenir de tout dysfonctionnement de la batterie, du chargeur, de l'atomiseur ou de la cartouche.

- Remplacez la cartouche par une nouvelle lorsque le volume de fumée diminue
- Lorsque la diode lumineuse clignote 30 fois consécutives (environ 10 secondes), rechargez votre batterie et remplacez-la par la batterie de rechange entièrement chargée
- Une cigarette classique se consume après 14 à 16 bouffées. Nous conseillons aux utilisateurs de cigarettes électroniques d'observer un temps de pause d'une demi-heure toutes les 14 à 16 inhalations
- La cigarette électronique Cigarelec® utilise une batterie au lithium de 3,6V et un chargeur adapté. Ils ne peuvent être remplacés par aucun autre chargeur ou batterie. Le chargeur accepte une alimentation qui va de 100 à 240 Volts, 50/60Hz. Chaque batterie supporte en moyenne 230 à 250 charges et décharges

- Rechargez la batterie avec le chargeur adapté. Après l'avoir mis sous tension pendant une durée de 3 à 4 heures, le voyant lumineux du chargeur va passer du rouge au vert pour indiquer sa pleine charge
- Utilisez chaque cartouche entamée sous deux semaines pour une utilisation optimale
- Prenez soin de visser correctement la batterie sur le chargeur, lors de la charge, et sur l'atomiseur, lors de son utilisation. Ne vissez pas trop fort, pour ne pas endommager le pas-de-vis, mais vissez suffisamment pour ne pas provoquer de faux-contacts. En effet, un mauvais vissage de la batterie peut provoquer le dysfonctionnement de la cigarette électronique et peut la mettre hors d'usage. La batterie peut également se court-circuiter.

### **Précautions d'emploi**

- Tenir les batteries et l'ensemble des éléments de composition éloignés de toute source de chaleur
- conserver les cartouches dans un endroit sec et tempéré
- Ne pas ingérer les cartouches
- Ne pas ajouter de mixture ou liquide additionnel dans les cartouches
- Ne pas ouvrir ou percer les batteries, ne pas les jeter au feu
- En cas de fuite d'une batterie provoquant un contact du liquide électrolyte avec les yeux ou la peau, ne pas frotter. Rincer les surfaces atteintes abondamment avec de l'eau claire et appeler immédiatement votre médecin ou le centre anti-poison
- Si durant la charge, la surface de la batterie présente un changement de couleur, une déformation, émet une odeur de brûlé ou toute autre changement inhabituel, débrancher immédiatement la prise électrique et retirer la batterie du chargeur en utilisant un linge sec isolant pour la saisir si celle-ci est brûlante. Arrêter toute utilisation ultérieure de cet élément
- Le chargeur a été spécialement conçu pour recharger les batteries au lithium de marque Cigarelec®. Ne jamais utiliser ce chargeur pour alimenter tout autre type de batteries sous risque de les voir s'enflammer ou exploser
- Lors de la première mise en service d'une batterie, sa durée de chargement doit être au minimum de 8 heures. Les charges suivantes durent entre 3 et 4 heures
- Retirer la batterie du chargeur, lorsque la cigarette électronique n'est pas utilisée pendant une longue période
- Tenir les cartouches et le dispositif de la cigarette électronique hors de portée des enfants, les petits éléments risquant d'être ingérés facilement.

### **Contre-indication**

Nous déconseillons l'usage de la cigarette électronique aux personnes suivantes :

- Mineur de moins de 18 ans
- Personnes n'ayant jamais fumé ou non dépendantes
- Personnes allergiques à la nicotine ou à l'un des composants de la cartouche
- Personnes auxquelles il est déconseillé de fumer
- Personnes souffrant de troubles cardio-vasculaires

## Compléments d'information sur la nicotine

Certaines cartouches contiennent de la nicotine. La nicotine est un alcaloïde naturel extrait des feuilles de tabac. Elle constitue l'agent principal de l'addiction à la cigarette. Lorsqu'une personne fume, la nicotine se diffuse dans le sang et en seulement 7 à 9 secondes. Le fumeur y répond avec une série de réactions physiologiques, telle que la sensation de bien-être.

Libre de substances nocives telles que le goudron et le monoxyde de carbone, la cigarette électronique peut minimiser les effets nocifs pour les fumeurs cherchant à fumer différemment, diminuer ou arrêter de fumer. Tandis qu'en parallèle, elle aide à supporter le déconfort liée à l'abstinence, du fait qu'elle contienne, pour les cigarettes avec nicotine, une dose de nicotine pure. Des tests ont été réalisés en laboratoire et sont disponibles sur simple demande auprès de Cigarelec®.

## Correspondance entre cigarettes classiques et cigarettes électroniques Cigarelec®

En raison des différences entre les habitudes de consommation des fumeurs et la grande variété de marques de cigarettes, il existe différents niveaux de contenu nicotinique. Par exemple, il est généralement indiqué sur la plupart des paquets de cigarettes « nicotine : 1.1 mg », ce qui signifie que chaque cigarette du paquet contient 1,1 mg de nicotine. Ainsi, un paquet de cigarettes ordinaire (20 cigarettes) contient 22 mg de nicotine.

Une cartouche Cigarelec® correspond à 20 cigarettes classiques en moyenne, c'est-à-dire 300 bouffées. Mais le contenu nicotinique de chaque cartouche, en fonction de la densité choisie, et en moyenne de 20 % inférieure au volume de nicotine contenu dans un paquet classique :

- Densité « Normal » : 18 mg (contre 22 mg avec des cigarettes classiques)
- Densité « Medium » : 14 mg
- Densité « Light » : 11 mg
- Densité « Sans Nicotine » : 0 mg

## Programme de sevrage

La cigarette électronique Cigarelec® n'est pas un médicament et ne dispose pas d'une immatriculation à l'AFSSAPS (Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé). Néanmoins, un programme de sevrage a été établi pour les fumeurs dépendants ayant la forte volonté de réduire leur consommation :

Etape 1 : Utilisez les cartouches avec un niveau de nicotine densité « Normal » pendant 6 semaines, en conservant vos habitudes et fréquences de consommation habituelles.

Etape 2 : Utilisez les cartouches avec un niveau de nicotine densité « Medium » pendant 12 semaines, en conservant vos habitudes et fréquences de consommation habituelles.

Etape 3 : Utilisez les cartouches avec un niveau de nicotine densité « Light » pendant 4 semaines, en conservant vos habitudes et fréquences de consommation habituelles.

Etape 4 : Utilisez les cartouches « Sans Nicotine » pendant 2 semaines pour se détacher de l'envie de fumer.

Il est conseillé aux personnes qui suivent ce programme de ne pas fumer de cigarette classique, afin de réussir le sevrage.

**Maintenant, vous êtes prêt à entamer une nouvelle vie plus saine et créer un environnement de bien-être pour votre entourage et votre famille !**

---

**FumerPartout.com**

29 rue lanterne

69001 LYON

France

[www.fumerpartout.com](http://www.fumerpartout.com)

[contact@fumerpartout.com](mailto:contact@fumerpartout.com)